



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1450

9 juillet 2020

- **Démonstration de force de gangs armés le 7 juillet, à Port-au-Prince**
- **Nouvelle dispersion violente, le 6 juillet 2020, d'un deuxième rassemblement contre la criminalité, l'impunité et la corruption**
- **Criminalité : Il faut « mettre un terme à l'impunité, l'un des principaux facteurs de violence et de destruction du tissu social » en Haïti, reconnaît le Binuh**
- **Covid-19 : La réouverture précipitée des écoles, une grande imprudence, estime le Regwoupman edikasyon pou tout moun**

## >> Démonstration de force de gangs armés le 7 juillet, à Port-au-Prince

Moins de 24 heures après avoir brutalement réprimé un rassemblement contre la criminalité, l'impunité et la corruption, la Police Nationale d'Haïti (PNH) a brillé par son absence, le 7 juillet, face au déploiement en force d'une fédération de gangs armés, avec une démonstration d'armes lourdes dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince. Au vu et au su des autorités et avec leur complicité, les gangs se sont regroupés depuis plusieurs semaines en un corps armé dénommé "G9 en famille et alliés". Ils ont un bureau central à Port-au-Prince, clairement identifié, "représentant tous les départements d'Haïti". Les gangs se fédèrent et les acteurs politiques parlent d'unité. [Le 7 juillet, ils ont dressé des barricades de pneus enflammés et tiré de nombreuses rafales d'armes automatiques](#), ce qui a provoqué beaucoup de tensions, de panique et de stress dans toute la capitale. Les gangs armés, qui ont défilé dans les rues sans être nullement inquiétés, rançonnent les habitants, dans plusieurs quartiers. Ils exigent des rançons des commerçants ainsi que des chauffeurs de transports publics. Dans les milieux politiques, le regroupement de gangs est assimilé à des manœuvres, en prévision de captation des fonds qui doivent être distribués dans des quartiers populaires, dans un objectif d'assainissement. La Banque interaméricaine de développement (BID) a déploré des imprécisions dans un rapport du secrétaire général des Nations Unies, en date du 15 juin 2020, sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (Binuh), concernant des interventions de la BID "axées essentiellement sur les quartiers contrôlés par les bandes armées"... Ce contexte de gangstérisation d'Haïti serait l'une des raisons qui [ont poussé Jean Simon Saint Hubert, le représentant des droits humains au Conseil électoral provisoire, à démissionner le 3 juillet](#).

## >> Nouvelle dispersion violente, le 6 juillet, d'un deuxième rassemblement contre la criminalité, l'impunité et la corruption

Une semaine après avoir violemment réprimé un rassemblement pacifique, des agents de la Police Nationale d'Haïti ont encore dispersé un rassemblement, le 6 juillet, par des tirs d'armes à feu et des gaz lacrymogènes. Cette manifestation se déroulait devant les locaux du Ministère de la justice et de la sécurité publique (MJSP). Ce nouveau sit-in du regroupement Nou p ap dòmi visait à dénoncer les crimes organisés, l'impunité et la corruption dans le pays. [Les brutalités policières ouvrent la voie vers la dictature, dont le musellement de la liberté d'expression en Haïti, mettent en garde plusieurs organisations](#). À la suite de cette dispersion, les protestataires se sont éparpillés un peu partout aux alentours du ministère, dont l'avenue Christophe, où certains d'entre eux ont dressé des barricades de pneus enflammés et des pierres.

Cette situation de tensions a provoqué une perturbation de la circulation automobile et piétonnière. Un véhicule a été incendié à Carrefour Tifou, dans les environs des avenues Lamartinière (Bois Verna) et Christophe. Le 29 juin, une banderole a été saisie par la PNH, entre les mains des organisateurs de ce premier rassemblement, qui tentaient de se réunir devant le Ministère de la justice malgré une interdiction. Ce lundi 6 juillet 2020 marquait le deuxième anniversaire du début de protestations et de violentes émeutes (6 juillet 2018) contre la tentative avortée du régime politique tèt kale d'augmenter les prix des produits pétroliers sur le marché national.

## **>> Criminalité : Il faut « mettre un terme à l'impunité, l'un des principaux facteurs de violence et de destruction du tissu social » en Haïti, reconnaît le Binuh**

La lutte contre l'impunité constitue une condition sine qua non pour prévenir et répondre aux violences contre la population, indique un communiqué du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (Binuh), très critiqué ces dernières semaines, pour « ses ingérences » et « son support » aux autorités vivement dénoncées dans divers scandales de corruption. Les responsables politiques mettent des blindés au service des gangs (qui leur sont redevables) pour des opérations punitives dans plusieurs quartiers populaires à Port-au-Prince. Le Binuh affirme, aujourd'hui, exprimer ses inquiétudes face à la multiplication des actes de violences et de barbarie. Les attaques se sont intensifiées contre la population ces dernières semaines. Selon le BINUH, il y a eu au moins 6 morts, 12 blessés par balles, l'incendie de 70 maisons ainsi que de graves allégations de viols. Ce bilan ne fait nullement mention d'au moins 54 personnes assassinées, pour les seuls mois de mai et de juin 2020, un ensemble de cas documentés, rassemblés le 29 juin 2020 par le Réseau national de défense de droits humains. Le Binuh n'évoque pas, non plus, les alliances officielles des gangs avec le régime tèt kale au pouvoir, traduisant « un effort d'organisation des gangs armés en milice », une situation de « terreur dans les quartiers populaires, au cœur d'une stratégie électorale macabre », comme le révèle un rapport d'enquête, en date du 22 juin 2020, de l'organisme de droits humains Fondasyon je klere (Fjkl) sur les violences armées perpétrées les 24, 25 et 26 mai au Pont Rouge. Cependant, « leurs auteurs et complices doivent être identifiés, arrêtés et poursuivis par les autorités policières et judiciaires, à travers des enquêtes justes et équitables », souhaite le Binuh, appelant les autorités haïtiennes à entreprendre toutes les actions nécessaires, en vue de protéger la population.

## **>> Covid-19 : La réouverture précipitée des écoles, une grande imprudence, estime le Regwoupman edikasyon pou tout moun**

Cette décision du gouvernement, d'ordonner la reprise des activités scolaires pour le lundi 10 août, a été prise sans envisager la mise en place d'une politique de santé pour protéger les élèves contre la maladie de Covid-19, « encore très présente en Haïti et dans les pays avec lesquels nous entretenons des relations ». De plus, les écoles publiques ne seront pas en mesure de faire respecter la distance physique entre les élèves. « Nous sommes inquiets par rapport à cette disposition de réouverture des écoles, prise sans les mesures de protection ». [Le gouvernement devrait attendre que la situation s'éclaircisse un peu plus, souligne le Regwoupman edikasyon pou tout moun](#), qui souhaite plutôt une reprogrammation de l'année scolaire (2019-2020) ou des cursus, au lieu de chercher à sauver l'année, déjà hypothéquée par les 3 premiers mois de « pays locked » (de septembre à novembre 2019), pour des raisons politiques. De nouveaux cas de contamination ont été dénombrés, avec la réouverture officielle, le 30 juin, de l'aéroport international Toussaint Louverture et celui du Cap-Haïtien. Malheureusement, le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle n'a pas précisé les dispositions et accompagnements institutionnels adoptés, déplorent, respectivement, la psychologue en éducation Anne Kary Perrault et le secrétaire général de l'Union des parents d'élèves progressistes haïtiens (Upeph), Léo Litholu. « [La réouverture ne concerne pas uniquement la date. Pour rouvrir, il y a aussi l'aspect physique et matériel](#) », affirme la psychologue. Il faut également penser aux parents qui doivent envoyer leurs enfants à l'école, ainsi qu'aux enseignantes et enseignants, qui étaient contraints au chômage pendant la crise sanitaire.